



Schaan, 10. Dezember 2025

Communiqué de presse : Jeux olympiques d'hiver – les Alpes sont plus qu'un simple terrain de jeu

Les Alpes : bien plus qu'un simple terrain de jeu

Après deux décennies passées sur d'autres continents, les Jeux olympiques d'hiver sont de retour dans les Alpes en 2026 avec l'engagement d'organiser des « jeux durables » - une promesse qui a déjà été rompue à plusieurs reprises par le passé. Dans sa nouvelle prise de position, la CIPRA exige des réformes approfondies de la part du Comité International Olympique (CIO) et des pays hôtes.

En février 2026, Milan et Cortina accueilleront les prochains Jeux olympiques d'hiver dans les Alpes, suivis en 2030 par les Alpes françaises. Mais les référendums organisés ces dernières années à Innsbruck, Sion, Munich et dans le canton suisse des Grisons ont surtout mis une chose en évidence : une plus grande partie de la population n'est plus disposée à en payer le prix social et écologique. « Malgré les promesses de réformes et la stratégie durable du CIO, les préparatifs de Milan-Cortina pour 2026 montrent une fois de plus que le modèle olympique actuel est tout sauf durable », estime Uwe Roth, président de CIPRA International. Les compétitions se déroulent dans de nombreux endroits dispersés et une grande partie du budget consacré à la mobilité est englouti dans la construction de routes. Contre la volonté de la population locale, une piste de bobsleigh d'un coût de 120 millions d'euros a été construite à Cortina d'Ampezzo, et plus de la moitié des projets de construction n'ont pas fait l'objet d'études d'impact sur l'environnement. Et ce, alors que la stratégie de durabilité du CIO impose d'utiliser les infrastructures existantes.

Des réformes réelles et une prise de responsabilité sont nécessaires

« Les Alpes sont un espace naturel et culturel sensible qui, dans la forme actuelle, ne se prête pas aux Jeux olympiques d'hiver », peut-on lire dans la récente prise de position de la CIPRA. Malgré les formulations ambitieuses de l'Agenda olympique 2020 et 2020+5, aucun changement concret n'a été apporté à la planification et à la mise en œuvre. La CIPRA critique le fait que le CIO ne prenne toujours pas de mesures substantielles en faveur de jeux durables et que les contrats conclus avec les sites d'accueil sapent les processus démocratiques. Les projets d'infrastructures tels que la nouvelle piste de bobsleigh à Cortina ou les compétitions prévues à Nice vont à l'encontre du principe d'adaptation au changement climatique et illustrent le manque de responsabilité environnementale et financière. La CIPRA exige : pas de nouvelles constructions, des limites écologiques claires, une transparence totale dans la



planification et le budget, et un héritage durable qui profite à la fois aux habitant·e·s des régions hôtes et à la nature.

À propos de la nouvelle prise de position de la CIPRA :

www.cipra.org/fr/positions/jeux-olympiques-dhiver-les-alpes-sont-plus-quun-simple-terrain-de-jeu

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur www.cipra.org/fr/communiqués-de-presse.

Pour toutes questions, prière de contacter :

Michael Gams, CIPRA International, michael.gams@cipra.org, +423 237 53 04

La CIPRA, bien vivre dans les Alpes

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui dispose de représentations dans sept pays alpins et d'un réseau de plus de 100 associations membres. La CIPRA œuvre pour un développement durable sur des bases scientifiques, à travers une communication variée, un travail de sensibilisation politique et la réalisation de projets concrets. Elle s'engage pour la préservation du patrimoine naturel et culturel, pour le renforcement de la diversité locale et pour des solutions communes aux défis transfrontaliers de l'Arc alpin. www.cipra.org